



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CIC

Question au Gouvernement n° 1975

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Louis Le Pensec.

M. Louis Le Pensec. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

M. Jean Glavany. Il n'est pas là !

M. Louis Le Pensec. Le président du GAN a été, hier, brutalement, remercié.

M. Christian Bataille. Licencié !

M. Louis Le Pensec. Il paie ainsi d'autant plus cherement l'échec de la privatisation du CIC qu'il paie pour d'autres; il paie, en fait, l'échec du Gouvernement dans cette nouvelle opération de privatisation.

M. Jean Tardito. Tout a fait !

M. Louis Le Pensec. Ce faisant, le Gouvernement se défait de ses responsabilités et se déconsidère.

Doit-on chercher dans les motifs d'un tel limogeage la volonté de placer à ce poste, notamment, le directeur de cabinet du ministre de l'économie et des finances ?

M. Christian Bataille. Absolument ! (Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Louis Le Pensec. Le président du GAN fait de la résistance et refuse d'endosser.

Que peut répondre le Premier ministre à l'Assemblée nationale pour sa défense ?

Qu'a-t-il à dire à la représentation nationale dans l'attente légitime d'éclaircissements sur ce nouveau feuillet public, puisqu'il n'est pas encore privé ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement.

M. Christian Bataille. Il n'y a ni Juppe ni Arthuis !

M. Alain Lamassoure, ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement. Monsieur le député, le Gouvernement a décidé d'interrompre le processus de privatisation du CIC, qui avait atteint la fin de la première phase. Il n'y était pas contraint pour des raisons juridiques. Il l'a fait pour deux raisons.

D'abord, il apparaissait qu'une seule offre était finalement recevable. Même si cette offre était intéressante, elle ne garantissait pas pleinement les intérêts financiers de l'État.

Ensuite, le Gouvernement était sensible aux remarques faites par plusieurs représentants de grandes régions, ici présents...

Mme Frédérique Bredin. Et Thomson ?

M. le ministre délégué au budget. ... qui souhaitent que la solution d'avenir prenne le mieux possible en compte le financement des petites et moyennes entreprises régionales.

Mme Frédérique Bredin. Et Thomson ?

M. le président. On vous a entendue, madame Bredin !

M. le ministre délégué au budget. C'est donc une page nouvelle qui s'ouvre désormais. La procédure de privatisation va reprendre sur des bases nouvelles.

M. Christian Bataille. Tartufe !

M. le ministre délégué au budget. Il convient d'en tirer les enseignements et les conclusions en ce qui concerne l'équipe dirigeante du GAN, propriétaire du CIC, l'expérience ayant montré qu'une privatisation ne peut réussir que s'il y a une pleine adhésion et une pleine coopération des dirigeants du groupe concerné.

Enfin - c'est le plus important - le ministre de l'economie et des finances a reuni les dirigeants de toutes les filiales regionales du CIC et leur a demande de faire d'ici a la fin de l'annee...

M. Christian Bataille. Avec son directeur de cabinet !

M. le ministre delegue au budget. ... des propositions nouvelles pour une nouvelle methode de privatisation de maniere que soient pleinement garantis, premierement l'unite du groupe, deuxiemement l'emploi et troisiemement, ce a quoi tiennent les elus, une meilleure insertion des filiales regionales dans l'economie de nos regions. (Applaudissements sur les bancs de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Louis Le Pensec.

M. Louis Le Pensec. Ma question s'adresse a M. le Premier ministre.

M. Jean Glavany. Il n'est pas la !

M. Louis Le Pensec. Le president du GAN a ete, hier, brutalement, remercie.

M. Christian Bataille. Licencie !

M. Louis Le Pensec. Il paie ainsi d'autant plus cherement l'echec de la privatisation du CIC qu'il paie pour d'autres; il paie, en fait, l'echec du Gouvernement dans cette nouvelle operation de privatisation.

M. Jean Tardito. Tout a fait !

M. Louis Le Pensec. Ce faisant, le Gouvernement se defausse de ses responsabilites et se deconsidere.

Doit-on chercher dans les motifs d'un tel limogeage la volonte de placer a ce poste, notamment, le directeur de cabinet du ministre de l'economie et des finances ?

M. Christian Bataille. Absolument ! (Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Louis Le Pensec. Le president du GAN fait de la resistance et refuse d'endosser.

Que peut repondre le Premier ministre a l'Assemblee nationale pour sa defense ?

Qu'a-t-il a dire a la representation nationale dans l'attente legitime d'eclaircissements sur ce nouveau feuilleton public, puisqu'il n'est pas encore prive ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre delegue au budget, porte-parole du Gouvernement.

M. Christian Bataille. Il n'y a ni Juppe ni Arthuis !

M. Alain Lamassoure, ministre delegue au budget, porte-parole du Gouvernement. Monsieur le depute, le Gouvernement a decide d'interrompre le processus de privatisation du CIC, qui avait atteint la fin de la premiere phase. Il n'y etait pas contraint pour des raisons juridiques. Il l'a fait pour deux raisons.

D'abord, il apparaissait qu'une seule offre etait finalement recevable. Meme si cette offre etait interessante, elle ne garantissait pas pleinement les interets financiers de l'Etat.

Ensuite, le Gouvernement etait sensible aux remarques faites par plusieurs representants de grandes regions, ici presents...

Mme Frederique Bredin. Et Thomson ?

M. le ministre delegue au budget. ... qui souhaitaient que la solution d'avenir prenne le mieux possible en compte le financement des petites et moyennes entreprises regionales.

Mme Frederique Bredin. Et Thomson ?

M. le president. On vous a entendue, madame Bredin !

M. le ministre delegue au budget. C'est donc une page nouvelle qui s'ouvre desormais. La procedure de privatisation va reprendre sur des bases nouvelles.

M. Christian Bataille. Tartufe !

M. le ministre delegue au budget. Il convient d'en tirer les enseignements et les conclusions en ce qui concerne l'equipe dirigeante du GAN, proprietaire du CIC, l'experience ayant montre qu'une privatisation ne peut reussir que s'il y a une pleine adhesion et une pleine cooperation des dirigeants du groupe concerne.

Enfin - c'est le plus important - le ministre de l'economie et des finances a reuni les dirigeants de toutes les filiales regionales du CIC et leur a demande de faire d'ici a la fin de l'annee...

M. Christian Bataille. Avec son directeur de cabinet !

M. le ministre delegue au budget. ... des propositions nouvelles pour une nouvelle methode de privatisation de maniere que soient pleinement garantis, premierement l'unite du groupe, deuxiemement l'emploi et troisiemement, ce a quoi tiennent les elus, une meilleure insertion des filiales regionales dans l'economie de nos regions. (Applaudissements sur les bancs de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Le Pensec Louis](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1975

Rubrique : Banques et etablisements financiers

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 1996, page 7245

Réponse publiée le : 20 novembre 1996, page 7245

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 novembre 1996